

1.1 CARACTÉRISTIQUES DU PAYS

1.1.1 Géographie

Le Rwanda est un pays situé en Afrique centrale, au sud de l'Équateur, entre 1°4' et 2°51' de latitude Sud et 28°53' de longitude Est. Avec une superficie de 26 388 km², il est entouré par l'Ouganda au nord, la Tanzanie à l'est, la République Démocratique du Congo et le Burundi au sud. Sans accès à la mer, le Rwanda est enclavé et se situe, à vol d'oiseau, à 1 200 km de l'Océan Indien et à 2 000 km de l'Océan Atlantique.

Le Rwanda qui se rattache morphologiquement aux Hautes Terres de l'Afrique centrale et orientale est caractérisé par un relief montagneux d'une altitude moyenne de 1 700 mètres. Cependant, trois grandes unités peuvent être distinguées :

- L'ouest et le centre-nord du pays présentent un relief montagneux constitué de la crête Congo-Nil et de ses contreforts, de la chaîne de Birunga (volcans) ainsi que des Hautes Terres de Byumba et de Ruhengeri. Cet ensemble est caractérisé par un relief abrupt et disséqué avec des vallées encaissées. Mis à part ces vallées, l'altitude y est supérieure à 2 000 mètres. La crête culmine à 3 000 mètres d'altitude mais reste, à son tour, dominée par la chaîne des volcans dont le plus haut, le Kalisimbi, culmine à 4 507 mètres d'altitude. Cette crête Congo-Nil domine le lac Kivu qui occupe le graben du rift et se situe à 1 460 mètres d'altitude.
- Au centre du pays, le paysage montagneux cède la place à un relief de collines qui a valu au Rwanda l'appellation de « Pays des Mille Collines ». L'altitude varie en, moyenne, entre 1 500 et 2 000 mètres. C'est une morphologie faiblement disséquée, appelée aussi plateau central.
- Plus à l'est, s'étend une vaste zone de plateau dite « plateau de l'est » où le relief de collines s'estompe au profit d'un relief plat, monotone, découpé de quelques collines et de vallées lacustres. L'altitude tombe généralement en dessous de 1 500 mètres.

Sur le plan climatique, le Rwanda jouit d'un climat sub-équatorial tempéré par l'altitude. La température annuelle moyenne oscille autour de 18,5°C tandis que la pluviométrie de l'ordre de 1 250 mm, en moyenne, est répartie en deux saisons des pluies inégales qui alternent avec une petite et une grande saison sèche. Le climat connaît cependant des nuances régionales qui restent, en général, calquées sur les étages situés en altitude. À l'ouest et au nord, les régions de la crête des volcans et des Hautes Terres de Byumba et de Ruhengeri jouissent d'un climat frais (16°C en moyenne) et humide avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1 300 mm mais pouvant dépasser 1 600 mm au-dessus de la crête et des montagnes volcaniques. La région des collines du centre reçoit, en moyenne, entre 1 000 mm et 1 300 mm de pluie par an. Le plateau de l'est connaît un climat relativement chaud et faiblement arrosé avec des totaux annuels de pluies généralement inférieurs à 1 000 mm, le minimum variant autour de 800 mm. Avec des températures quasi constantes, le climat du Rwanda reste cependant caractérisé par des variabilités inter annuelles, voire des irrégularités notables de pluies marquées par des excès et surtout des déficits. Ces

perturbations affectent profondément la production agricole qui enregistre parfois des périodes de crise.

L'hydrographie du pays est caractérisée par un réseau dense de rivières. En dehors de la façade ouest de la Crête Congo-Nil dont le drainage se fait vers le fleuve Congo, le reste du pays est drainé vers le Nil par la rivière Akagera qui collecte presque toutes les rivières de ce bassin. L'hydrographie reste aussi caractérisée par plusieurs lacs entourés de marécages.

La déforestation liée essentiellement à l'extension des espaces cultivés a donné lieu à une végétation anthropique où ne subsistent que quelques lambeaux (7 % du territoire) de forêts naturelles situées sur la Crête Congo-Nil et sur les volcans.

Notons qu'à l'époque de l'enquête en 2000, le pays était subdivisé en 12 préfectures puis en communes, secteurs et cellules. À l'heure actuelle, l'organisation administrative a été restructurée et la terminologie des entités administratives a changé. Le pays compte actuellement 11 provinces et la mairie de Kigali, subdivisées à leur tour en districts puis en secteurs et enfin en cellules.

Cependant, pour être fidèle à la période où l'enquête a été menée et surtout aux découpages relatifs à l'échantillonnage, on continuera à utiliser dans ce rapport, les anciennes dénominations, c'est-à-dire, préfecture, commune, Kigali Ville (PVK), Kigali Rural.

1.1.2 Économie

Au Rwanda, l'agriculture occupe une place importante dans l'économie du pays bien que des efforts soient actuellement fournis pour développer le secteur des services et pour encourager les investissements dans le secteur industriel. Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1991 ainsi que celles de l'enquête socio-démographique de 1996 montrent que 91 % de la population travaille dans le secteur primaire dominé par l'agriculture qui représente 41 % du produit national brut et apporte 80 % des recettes en devises provenant des exportations, surtout de café et de thé. L'essentiel de la production agricole est destiné à la consommation des ménages.

Les niveaux de production alimentaire ont augmenté après la baisse enregistrée en 1994 mais le déficit alimentaire demeure important pour la période 2000-2001 (5 % à 10 % de la population serait concernée). Ce secteur agricole connaît, en effet, des contraintes majeures telles qu'un système de production caractérisé par de petites exploitations d'une superficie inférieure à 1 hectare, des techniques rudimentaires et un faible taux d'investissement dans ce domaine. Pour remédier à ces problèmes, on a préconisé une réforme agraire, notamment le regroupement de la population et l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre, surtout féminine, par l'encadrement spécialisé. On envisage également la régionalisation des cultures et la vulgarisation des intrants.

Le secteur secondaire concerne 2 % de la population et représente 20 % du P.I.B., tandis que le tertiaire concerne 7 % de la population et représente 35 % du P.I.B. Le fait que le pays soit peu industrialisé explique la demande peu élevée en main d'œuvre. Ainsi, le manque de terres en milieu rural et le manque d'emploi en milieu urbain expliquent la proportion élevée de population au chômage. Le revenu annuel de la population rwandaise atteint, à peine, 250\$ par habitant, ce qui ne permet ni l'épargne ni l'investissement. Ainsi, malgré les efforts consentis pour renforcer le système bancaire et la mise en œuvre de la nouvelle politique monétaire, les investissements nationaux demeurent faibles (15 % du P.I.B. en 1998) et le taux d'épargne reste négatif (-2 % en 1998). C'est dans ce cadre qu'une commission nationale a été récemment mise en place pour trouver

et faciliter la mise en œuvre de stratégies de lutte contre cette pauvreté.

1.1.3 Population

Le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1991 a montré que l'effectif de la population était de 7 157 551 d'habitants. En 1994, le pays a enregistré des pertes en vies humaines importantes (plus d'un million de personnes) dues au génocide, mais l'effectif de la population rwandaise est resté pratiquement le même étant donné que, parallèlement, plus d'un million d'anciens réfugiés en exil depuis plusieurs années sont rentrés massivement après la fin de la guerre et du génocide en 1994.

La population rwandaise a augmenté rapidement et régulièrement, passant de 2 000 000 personnes en 1952 à 7 666 000 personnes en 1996. Cette augmentation est due essentiellement à l'accroissement démographique de la population. Le taux d'accroissement naturel est estimé à 2,8 % (tableau 1.1) en 1996 et le taux de fécondité à 6,5 selon l'enquête socio-démographique de 1996. Si cette tendance se maintenait, le Rwanda compterait alors plus de 11 millions d'habitants d'ici l'an 2012.

Au point de vue de sa structure, on constate que la population rwandaise est extrêmement jeune : 49 % de la population a moins de 15 ans et 60 % moins de 20 ans. Considérant la structure par sexe, l'enquête socio-démographique de 1996 a révélé une population féminine majoritaire (54 %) contre 46 % d'hommes. Cette situation est probablement en rapport avec les conséquences du génocide qu'a connu le pays en 1994.

Le Rwanda est aussi caractérisé par une forte densité de la population. La densité moyenne générale est estimée à 290 habitants par carré kilomètre.

Tableau 1.1 Indicateurs démographiques de base

Indicateurs	1991	1996
Superficie (km ²)	26 388 ^a	26 388 ^b
Population totale	7 157 551 ^a	7 666 000 ^b
Densité (habitants/km ²)	272 ^a	290 ^b
Population urbaine en %	5,5 ^a	-
Taux brut de natalité (pour mille)	45,9 ^a	45,2 ^b
Taux brut de mortalité (pour mille)	14,1 ^a	16,8 ^b
Taux d'accroissement naturel (pour cent)	3,2 ^a	2,8 ^b

^a Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 1991
^b Estimations de l'Enquête Socio-démographique, 1996

Par ailleurs, le niveau d'instruction de la population reste faible : les résultats de l'enquête socio-démographique de 1996 montrent que 35 % des Rwandais n'ont pas d'instruction, 60 % ont un niveau primaire, 2 % ont un niveau post-primaire, 4 % ont un niveau secondaire et enfin 2 % ont un niveau supérieur. Le taux d'analphabétisme est assez élevé. En effet, toujours selon l'enquête socio-démographique de 1996, 44 % des hommes ne savent ni lire ni écrire contre 51 % des femmes. Du point de vue linguistique, la population rwandaise parle la même langue, le Kinyarwanda, qui est la 1^{ère} langue officielle suivie du Français et de l'Anglais. Le Rwanda, reconnaît la liberté de culte et de religion. Plusieurs religions sont pratiquées, mais les plus importantes sont, les religions catholique (57 %), protestante (24 %), adventiste (10 %) et musulmane (1 %). Seulement 0,2 % de la population a déclaré pratiquer une religion traditionnelle selon l'ESD de 1996 (Direction des Statistiques, 1997).

1.1.4 Politique de population et de santé de la reproduction

Au Rwanda, le problème lié au déséquilibre entre la production nationale et les besoins croissants d'une population en constante augmentation a conduit les autorités à créer, en 1981, l'Office National de la Population (ONAPO) avec pour mission d'étudier tous les problèmes en rapport avec l'accroissement démographique rapide par rapport à la production et de proposer des solutions adéquates. C'est dans ce cadre qu'en 1982, a été lancé un programme de planification familiale qui comportait la formation du personnel, l'amélioration de l'accessibilité des services et surtout la sensibilisation de la population à la planification familiale à l'aide des *abakangurambaga* (communicateurs de base). Par la suite, en 1990, une politique de population a été élaborée et adoptée. Elle visait à ralentir l'accroissement démographique en réduisant la fécondité grâce à la planification familiale (PF). Cependant, d'autres éléments comme l'augmentation de la production, l'amélioration de la santé publique, l'aménagement du territoire, la formation, l'éducation et la scolarisation, l'emploi et la promotion féminine, étaient pris en compte afin de créer un environnement favorable, permettant une modification des comportements allant dans le sens d'une baisse de la fécondité.

À l'heure actuelle, en particulier après le génocide de 1994, les problèmes de population revêtent de nouveaux aspects, tant au point de vue de la qualité de vie de la population que de son accroissement. C'est pourquoi une nouvelle politique de population est déjà en fin d'élaboration pour réadapter l'ancienne politique au contexte actuel du pays. Cette politique met l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie de la population en proposant des objectifs et des stratégies pouvant permettre d'agir tant sur les phénomènes démographiques (fécondité, mortalité) que sur les aspects socio-économiques. Plus concrètement, elle met l'accent sur les aspects suivants : le ralentissement de l'accroissement démographique, la gestion rationnelle des ressources naturelles, la sécurité alimentaire, l'accès pour tous les enfants à l'enseignement primaire et secondaire, en privilégiant l'enseignement technique et professionnel et la technologie de l'information, la bonne gouvernance, l'égalité des chances et la participation des hommes et des femmes au développement.

Pour pouvoir réaliser la politique actuelle de population, l'Office National de la Population devra être restructuré pour répondre au nouveau mandat qui est multisectoriel.

Concernant la santé de la reproduction, le gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère de la Santé, a déterminé les composantes prioritaires de la santé de la reproduction qui sont : la maternité à moindre risque et la santé des enfants, la planification familiale, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST/VIH et SIDA), la santé de la reproduction chez les adolescents, la prévention et la prise en charge des violences sexuelles, les changements sociaux pour accroître le pouvoir de décision de la femme.

Une nouvelle politique de la santé de la reproduction est également en cours d'élaboration afin de mieux orienter les intervenants dans ce domaine.

1.2 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'Enquête Démographique et de Santé (EDSR-II) est la deuxième du genre réalisée au cours de ces huit dernières années. Commanditée par le Ministère de la Santé, elle a été conduite par l'Office National de la Population (ONAPO) avec l'assistance technique de ORC Macro, société américaine en charge du programme international des Enquêtes Démographiques et de Santé (DHS). Elle a été exécutée grâce à l'appui financier de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

1.2.1 Objectifs de l'enquête

L'EDSR-II a pour objectif d'estimer de nombreux indicateurs socio-économiques, démographiques et sanitaires au niveau de l'ensemble de la population et au niveau des sous-populations des femmes de 15-49 ans, des enfants de moins de 5 ans et des hommes de 15-59 ans. En particulier, l'EDSR-II vise à identifier et/ou à estimer :

Pour l'ensemble de la population :

- les niveaux de scolarisation;
- certains indicateurs de bien-être des ménages.

Pour les femmes de 15-49 ans et les enfants de moins de cinq ans :

- divers indicateurs démographiques, en particulier les taux de fécondité, de mortalité des enfants et de mortalité maternelle;
- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception;
- les catégories de femmes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants et susceptibles d'utiliser la contraception;
- les taux de connaissance et de pratique contraceptive par méthode, selon diverses caractéristiques socio-démographiques;
- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la mortalité;
- différentes composantes de la santé de la reproduction et de la santé des enfants : visites prénatales et postnatales, conditions d'accouchement, allaitement, vaccinations, prévalence et traitement de la diarrhée et d'autres maladies chez les enfants de moins de cinq ans;
- l'état nutritionnel des femmes et des enfants de moins de cinq ans au moyen des mesures anthropométriques (poids et taille);
- le niveau de connaissance, les opinions et attitudes des femmes et des hommes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/sida.

Pour les hommes de 15-59 ans :

- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception;
- les catégories d'hommes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants et susceptibles d'utiliser la contraception;
- le niveau de connaissance, les opinions et attitudes des hommes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/sida;
- la participation des hommes dans les soins de santé.

L'ensemble des données collectées constitue une base de données qui facilitera la mise en place et le suivi de politiques et de programmes dans le domaine de la population et de la santé et, plus globalement, de politiques visant à l'amélioration des conditions de vie de la population rwandaise. Par ailleurs, les données ayant été collectées selon une méthodologie similaire à celle utilisée dans de nombreux autres pays ayant participé au programme DHS, elles font partie, de ce fait, d'une base de données utilisables et comparables au niveau international.

1.2.2 Questionnaires

Afin d'atteindre les objectifs fixés, trois types de questionnaires ont été utilisés :

- 1) **Questionnaire ménage.** Il permet de collecter des informations sur le ménage, telles que le nombre de personnes y résidant, par sexe, âge, niveau d'instruction, la survie des parents, etc. Par ailleurs, il permet de collecter des informations sur les caractéristiques du logement (approvisionnement en eau, type de toilettes, etc.), et sur la catégorie de sel utilisé par les ménages : ces informations sont recueillies afin d'évaluer les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les personnes enquêtées. De plus, les femmes âgées de 15-49 ans et les enfants âgés de moins de 5 ans sont pesés et mesurés afin d'évaluer leur état nutritionnel. Enfin, le questionnaire ménage permet d'établir l'éligibilité des personnes à interviewer individuellement. Il permet aussi de déterminer les populations de référence pour le calcul de certains taux démographiques.
- 2) **Questionnaire femme.** Il comprend les neuf sections suivantes :
 - caractéristiques socio-démographiques des enquêtées;
 - reproduction;
 - planification familiale;
 - suivi pré/postnatal, allaitement, vaccination et santé des enfants;
 - mariage et activité sexuelle;
 - préférences en matière de fécondité;
 - caractéristiques du conjoint et activité professionnelle de la femme;
 - VIH/sida et autres Infections Sexuellement Transmissibles;
 - mortalité maternelle.
- 3) **Questionnaire homme.** Il s'agit également d'un questionnaire individuel comprenant les huit sections suivantes :
 - caractéristiques socio-démographiques des enquêtés;
 - reproduction;

- planification familiale;
- mariage et activité sexuelle;
- préférences en matière de fécondité;
- participation dans les soins de santé;
- VIH/sida et autres Infections Sexuellement Transmissibles;
- attitude concernant les relations dans le couple.

Ces instruments ont été développés à partir des questionnaires de base du programme DHS, préalablement adaptés au contexte du Rwanda et en tenant compte des objectifs de l'enquête. Par ailleurs, les questionnaires individuels (femme et homme) ont été traduits en Kinyarwanda de manière qu'au cours de l'enquête, les questions soient posées le plus fidèlement possible par les enquêtrices/enquêteurs.

1.2.3 Échantillonnage

L'échantillon de l'EDSR-II est un échantillon représentatif au niveau national, basé sur un sondage par grappes, stratifié à deux degrés.

Au premier degré, 444 grappes ont été tirées sur l'ensemble du territoire national à partir de la liste des cellules établie lors du dénombrement effectué en 1997 dans le cadre de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (E.I.C.V.) par la Direction de la Statistique du Ministère des Finances et de la Planification Économique (MINECOFIN). Les 444 grappes sélectionnées ont fait l'objet d'une cartographie et d'une énumération exhaustive des ménages.

Au deuxième degré, environ 10 000 ménages ont été tirés à partir de la liste des ménages dénombrés dans chaque cellule. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans (résidentes habituelles ou visiteuses) qui se trouvaient dans les ménages tirés ont été enquêtées individuellement.

Enfin, dans un sous-échantillon d'un ménage sur trois, tous les hommes de 15 à 59 ans (résidents habituels ou visiteurs) ont été enquêtés.

À l'intérieur des 9 696 ménages enquêtés, 10 622 femmes âgées de 15-49 ans ont été identifiées comme étant éligibles pour l'enquête individuelle et pour 10 421 d'entre elles, l'enquête a pu être menée à bien (tableau 1.2). Le taux de réponse s'établit donc à 98,1 % pour les interviews auprès des femmes. L'enquête homme a été réalisée dans un ménage sur trois : au total 2 857 hommes de 15-59 ans ont été identifiés dans les ménages de l'échantillon. Parmi ces 2 857 hommes devant être interviewés individuellement, 2 717 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 95,1 %, légèrement inférieur à celui des femmes.

Que ce soit au niveau des ménages, des femmes ou des hommes, les taux de réponses sont très satisfaisants puisqu'ils sont très largement supérieurs à ceux qui avaient été prévus au moment de la conception du plan de sondage. De ce fait, le nombre de femmes enquêtées (10 421) dépasse la taille de l'échantillon nécessaire pour les besoins de l'enquête (10 000); de même, le nombre d'hommes enquêtés (2 717) est proche du nombre fixé au départ (3 000). Le travail de mise à jour des cellules sélectionnées (cartographie et dénombrement) a été réalisé par 15 équipes de trois personnes chacune, de février à avril 2000.

Tableau 1.2 Taille et couverture de l'échantillon

Effectifs des ménages, des femmes et des hommes sélectionnés, identifiés et enquêtés, et taux de réponse selon le milieu de résidence, EDSR-II Rwanda 2000

Enquête	Résidence				
	Kigali Ville/ PVK	Autre urbain	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Enquête ménage					
Nombre de logements sélectionnés	1 266	958	2 224	7 982	10 206
Nombre de ménages identifiés	1 197	882	2 079	7 665	9 744
Nombre de ménages enquêtés	1 179	871	2 050	7 646	9 696
Taux de réponse des ménages	98,5	98,8	98,6	99,8	99,5
Enquête individuelle femme					
Nombre de femmes éligibles	1 689	1 119	2 808	7 814	10 622
Nombre de femmes enquêtées	1 625	1 109	2 734	7 687	10 421
Taux de réponse des femmes	96,2	99,1	97,4	98,4	98,1
Enquête ménage pour l'enquête homme					
Nombre de logements sélectionnés	407	312	719	2 543	3 262
Nombre de ménages identifiés	392	285	677	2 424	3 101
Nombre de ménages enquêtés	386	281	667	2 415	3 082
Taux de réponse des ménages sélectionnés pour l'enquête homme	98,5	98,6	98,5	99,6	99,4
Enquête individuelle homme					
Nombre d'hommes éligibles	567	308	875	1 982	2 857
Nombre d'hommes enquêtés	526	296	822	1 895	2 717
Taux de réponse des hommes	92,8	96,1	93,9	95,6	95,1

L'échantillon est stratifié par milieu de résidence (urbain-rural) et représentatif au niveau de Kigali Ville (la Capitale) et de chaque préfecture du pays. Compte tenu de la taille variable de chaque strate, constituant chacune un domaine d'études, différents taux de sondage ont été appliqués initialement à chaque strate. Finalement les résultats ont été pondérés au niveau de chaque grappe.

1.2.4 Formation et collecte des données

L'enquête pilote a été effectuée, en juin 2000, dans deux cellules, l'une à Kigali Ville et l'autre à Kigali Rural. Aucune de ces cellules ne faisait partie de l'échantillon principal. Environ 200 femmes et 75 hommes ont été interviewés par deux équipes de quatre enquêtrices chacune pendant cinq jours. L'objectif de cet exercice était de tester l'acceptabilité des questionnaires ménage, femme et homme et, en particulier, des questions spécifiques au Rwanda, d'évaluer la traduction des questionnaires ainsi que d'estimer le temps nécessaire à chaque interview. L'enquête pilote a ainsi permis de réviser les questionnaires ainsi que les autres documents méthodologiques de l'enquête et a permis de finaliser la traduction des questionnaires en Kinyarwanda.

Pour ce qui est de l'enquête principale, le personnel de terrain, sélectionné par la direction de l'ONAPO a été formé pendant une période de quatre semaines. L'enquête a débuté tout de suite

après cette formation avec 10 équipes. Les équipes étaient composées de trois enquêtrices, une infirmière, une contrôleuse, un chef d'équipe et un chauffeur. Les chefs de ces équipes étaient chargés de mener l'enquête homme.

La collecte des données s'est déroulée du 26 juin au 30 novembre 2000.

1.2.5 Traitement des données

La saisie des données sur micro-ordinateur a débuté deux semaines après le démarrage de l'enquête sur le terrain, en utilisant le logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis), développé par le programme DHS. Un agent de bureau était chargé de la vérification des questionnaires venus du terrain avant de les transmettre à la saisie. Cette saisie a été réalisée par dix opératrices, du 17 juillet au 17 décembre 2000 sous la supervision de deux programmeurs. La moitié des questionnaires ont fait l'objet d'une double saisie pour éliminer du fichier le maximum d'erreurs de saisie. Par ailleurs, un programme de contrôle de qualité permettait de détecter pour chaque équipe et même, le cas échéant, pour chaque enquêtrice/enquêteur, certaines des principales erreurs de collecte. Ces informations étaient immédiatement répercutées sur les équipes de terrain lors des missions de supervision afin d'améliorer la qualité des données.

À la suite de la saisie, les données ont été éditées en vue de vérifier la cohérence interne des réponses. La vérification finale a été réalisée par l'équipe technique de l'ONAPO avec l'assistance d'un informaticien et du Résident conseiller, un démographe, appartenant tous deux au programme DHS, en utilisant une technique éprouvée au cours de dizaines d'enquêtes similaires.